



Appel à Communications

2^{eme} Colloque International

sur le thème

*L'Entrepreneuriat et le Développement
des PME dans le Monde*

Les 9 et 10 Décembre 2016
à l'ISCAE-Casablanca, Maroc

Organisateurs

L’Ecole Doctorale en gestion de l’ISCAE vise la formation de docteurs en gestion et répond plus particulièrement aux objectifs suivants :

- Assurer aux doctorants une formation de très haut niveau reconnue tant au plan académique qu’au sein des entreprises, dans les principales disciplines de la gestion ;
- Former de futurs professeurs en management et des chercheurs en sciences de la gestion ;
- Former de futurs experts capables d’apporter aux entreprises des connaissances pointues et à réelle valeur ajoutée, notamment dans le cadre de projets stratégiques et innovants ;
- Contribuer à la promotion de la connaissance et de la recherche nationale en sciences de la gestion.

Contexte et problématique du colloque

La notion de développement des PME et de l’entreprenariat est apparue dans la réflexion sur la croissance et le développement dès la fin des années 40 où elle a trouvé son expression concrète dans l’adoption de mesures ciblées (aides, prêts bonifiés, régimes fiscaux préférentiels, etc.) et la création par les pouvoirs publics d’organismes de soutien aux petites entreprises ou aux PME.

Si elles sont depuis longtemps la cible d’actions destinées à promouvoir leur développement, les PME, y compris celles qui relèvent du secteur informel, n’en ont pas moins continué d’être considérées, surtout dans les années 80 et jusque vers la fin des années 90, comme une catégorie artificielle dont l’importance était avant tout « sociale et politique ». Même si dans la plupart des pays en développement, les PME et l’économie parallèle étaient à l’origine de la majeure partie de ce que l’on pouvait alors assimiler, et que l’on peut encore assimiler, à la seule activité véritablement privée, les stratégies de développement du secteur privé prônées et mises en œuvre dans ces pays répondaient davantage aux besoins des entreprises de grande taille, dont les entreprises à capitaux étrangers. Le choix de cette orientation était en partie motivé par les résultats plutôt décevants obtenus grâce aux systèmes de soutien aux PME d’envergure mis en place dans les pays développés depuis les années 70.

Selon des observations récentes, les PME génèrent plus de 55 % du PIB et plus de 65 % du nombre total d'emplois dans les pays à revenu élevé. Les PME et les entreprises du secteur informel génèrent plus de 60 % du PIB et plus de 70 % du nombre total d'emplois dans les pays à faible revenu, et plus de 95 % du nombre total d'emplois et environ 70 % du PIB dans les pays à revenu intermédiaire. Dans les pays à faible revenu, en particulier dans les économies les moins avancées, la contribution des PME à l'emploi et au PIB est inférieure à celle du secteur informel qui assure toutefois la subsistance de la grande majorité des plus pauvres parmi les pauvres. L'une des grandes priorités des pouvoirs publics des pays en développement doit donc être de réformer les mesures qui créent une dichotomie entre les secteurs formel et informel, afin de permettre aux pauvres d'accéder aux marchés et de se livrer à des activités commerciales à plus forte valeur ajoutée.

En outre, les PME génèrent des emplois, des revenus et des recettes à l'exportation. Cependant, pour exploiter le potentiel qu'elles recèlent en termes de développement et de réduction de la pauvreté, les pouvoirs publics, les partenaires au développement et les PME elles-mêmes des pays en transition et en développement doivent relever un certain nombre de défis :

- Favoriser l'expansion du secteur privé/des PME résultant :
 - De la création d'entreprises innovantes.
 - De l'entrée dans le secteur formel du plus grand nombre possible d'entreprises relevant du secteur informel.
- Aider les PME à devenir plus compétitives et productives sur leur propre marché.
- Permettre à une partie au moins des PME compétitives sur le plan national d'atteindre un niveau de compétitivité suffisant pour pouvoir s'intégrer dans les chaînes de valeur à l'échelle mondiale grâce aux échanges (exportations et internationalisation) et à l'investissement, notamment aux interactions entre l'IDE et leurs propres activités.

Relever ces défis se révèle de plus en plus complexe et difficile à mesure que l'économie se mondialise. D'un côté, la mondialisation peut ouvrir aux PME de nouveaux marchés et leur donner accès à des technologies, des compétences et des capitaux jusque là hors de leur portée. De l'autre, la poursuite de l'intégration économique entraîne une intensification spectaculaire de la concurrence due aux importations, à l'arrivée d'investisseurs étrangers et à la montée en puissance des grandes entreprises nationales qui commencent à s'emparer des marchés essentiellement locaux que se partageaient jusque là des PME.

Les défis qui viennent d'être évoqués ont plusieurs dimensions. Au fur et à mesure de l'abaissement des obstacles aux échanges et la diminution des coûts des transports et des communications, les PME se voient contraintes de miser davantage sur la valeur ajoutée à leurs produits pour conserver leur avantage et rivaliser avec des concurrents bénéficiant de moindres coûts. Du côté des consommateurs, la demande évolue rapidement du fait de la hausse des revenus et de l'élargissement des possibilités de choix lié à l'arrivée massive de produits importés sur le marché intérieur. Le progrès technologique donne naissance à de nouveaux produits et transforme pratiquement toutes les fonctions de l'entreprise, depuis la production jusqu'à la commercialisation, en passant par la gestion des approvisionnements et la logistique. Les nouvelles règles imposées par le système commercial multilatéral et par les acheteurs étrangers obligent les PME à se conformer à des normes plus strictes sur leur propre marché et à l'exportation, qu'il s'agisse de normes techniques (obstacles techniques aux échanges), environnementales (nécessité de respecter la norme ISO 14000 notamment) ou de normes du travail. Les entreprises multinationales en quête de nouveaux marchés et de nouvelles possibilités d'investissement offrent aux PME qui le peuvent une chance de s'insérer dans des chaînes de valeur au niveau mondial dans le cadre de relations de sous-traitance, celles qui n'ont pas les capacités requises étant en revanche de plus en plus menacées de perdre leurs marchés. On assiste également à une intensification de la concurrence, au sein du monde en développement, pour conquérir des marchés de l'exportation et attirer des investissements et des ressources provenant de l'étranger. Dans ce contexte de concurrence mondiale accrue, les PME, les organisations représentatives des PME, les organismes de soutien et les pouvoirs publics des pays en transition et en développement doivent s'adapter, revoir leurs méthodes et inventer de nouveaux modes de collaboration pour stimuler la compétitivité des PME.

Objectifs

- **Faire un état des lieux et valoriser la recherche sur l'entrepreneuriat et la PME**
- **Etablir un benchmark sur les modèles de gestion des PME à travers le monde**
- **Identifier les bonnes pratiques en matière de gestion des PME au Maroc**

Axes et thèmes

Dans ce cadre, le colloque sera structuré autour des thèmes suivants :

Aussi, cette conférence internationale se propose de répondre aux différentes questions et défis soulevés à travers l'identification d'un certain nombre d'axes de recherche. Ces axes serviront de base de travail en vue de l'organisation des ateliers de recherche dans le cadre desquels seront présentées les communications retenues. Les axes proposés sont les suivants :

1. Les différentes formes/typologie de l'entrepreneuriat :

L'objectif de cet atelier est d'explorer, dans leurs multiples facettes, les différents types d'entrepreneuriat existants, à savoir la création d'entreprise, l'entrepreneuriat social, l'entrepreneuriat public, l'intrapreneuriat, etc. Les études de cas seront privilégiées afin de bien comprendre les facteurs à l'origine de chaque forme d'entrepreneuriat.

2. Les mécanismes et conditions de financement des PME

Il existe une corrélation positive entre le développement du secteur financier et la croissance économique. En effet, un secteur financier dynamique contribue à l'amélioration des résultats économiques en dirigeant des ressources vers des projets appropriés, en stimulant l'épargne et l'investissement et en réduisant les coûts de transaction. L'un des objectifs clés des politiques économiques et des réformes qui ont été poursuivies par les gouvernements de plusieurs pays depuis plusieurs années a été de diversifier l'économie et d'accroître le rôle du secteur privé, notamment à travers le développement du secteur financier et l'accès au financement, en particulier pour les petites et moyennes entreprises. L'objectif de cet atelier sera d'explorer l'importance du volet financement dans la capacité des firmes à se développer.

3. La PME : regards croisés

Les PME jouent un rôle particulièrement important dans les pays en développement et en transition. Elles constituent une source majeure d'emplois, de revenus et de recettes à l'exportation. Si elles ont à faire face aux mêmes difficultés que les PME du reste du monde, les PME des pays en développement pâtissent plus encore que les autres de la piète qualité des capacités humaines et institutionnelles mises à leur disposition et tardent à recueillir tous les bénéfices qu'elles sont en droit d'attendre de la mondialisation. Aussi, dans le cadre de cet atelier, les communications

présentées s'attèleront à identifier les différences existantes entre les PME issues de plusieurs pays ou blocs régionaux (pays émergents, pays développés ...), les obstacles auxquels elles font face afin de mieux comprendre les facteurs à l'origine de leur succès ou échec en rapport avec leur lieu d'implantation géographique. A ce titre, nous privilierons les communications qui ont analysé le développement des PME dans des zones géographiques différentes en se basant sur les différences contextuelles existantes.

4. L'importance du climat des affaires dans le développement des PME :

Les responsables de l'action des pouvoirs publics et les représentants du secteur privé doivent mettre au point une stratégie cohérente à l'égard des PME qui s'inscrive dans le cadre d'une stratégie nationale de développement visant en priorité à surmonter les blocages et les insuffisances, et leurs décisions doivent prendre appui sur des analyses et des données statistiques. Il s'agira d'une part d'améliorer les facteurs pouvant accroître la compétitivité coût et hors coût des entreprises (accès au financement, aux ressources, fiscalité, marché du travail, qualification de la main d'œuvre, ...) et d'autre part de favoriser un environnement des affaires qui soit transparent et suffisamment stimulant afin de favoriser l'investissement. En effet, les entreprises ont besoin d'une politique macro-économique se caractérisant par des orientations stables et doivent pouvoir bénéficier de conditions d'ensemble propres à stimuler l'esprit d'entreprise, l'innovation et la compétitivité. Dans les pays en développement et en transition en particulier, les pouvoirs publics doivent renforcer l'état de droit, lutter contre la bureaucratie, éliminer les préjugés sexistes, investir dans l'infrastructure, combattre la corruption, etc.

Les communications présentées dans le cadre de cet atelier se focaliseront sur la relation potentielle existante entre l'environnement des affaires et la performance des PME.

5. Capital immatériel, Innovation et Performance des PME :

Dans l'économie actuelle de la connaissance, les investissements en actifs immatériels sont de plus en plus considérés comme un élément stratégique pour la croissance, la rentabilité et la compétitivité d'une entreprise. Ainsi, avec, l'importance accrue de l'innovation, l'explosion des technologies de l'information et de la communication, la tertiarisation croissante des activités et de l'économie, la performance et la compétitivité des entreprises se fondent davantage sur la gestion stratégique de l'immatériel et de moins en moins sur des facteurs physiques ou financiers. Il est donc important, même vital, pour les entreprises d'identifier et de mesurer ces composantes afin de

leur permettre de mieux les valoriser pour qu'elles soient plus compétitives. Dans le contexte d'affaires actuel, il devient donc essentiel d'avoir un repère pour le capital immatériel et de savoir comment le valoriser au bénéfice de l'entreprise. Bien identifier ces actifs et aussi mesurer leurs contributions à la performance des entreprises permettent de développer des modèles de gestion adéquats et efficaces puisque les dirigeants seront plus aptes à évaluer la valeur stratégique de leurs différents actifs.

6. La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) comme levier de compétitivité des PME :

La RSE n'est pas une idée nouvelle puisqu'on en trouve déjà l'existence dans les années 60/70, époque où des économistes américains réfléchissaient à l'opportunité d'inclure la question sociale ou sociétale dans les efforts d'évolution et de pérennisation des entreprises. Il faudra pourtant attendre les années 90 pour que la simple idée se transforme en fait et que l'observateur voit la prise en compte de la RSE notamment pour répondre aux questions de discrimination en entreprise, de défi de la diversité, de gestion des risques induits par l'activité, d'instauration de la parité...

Après les grandes entreprises, les PME se penchent sur la RSE et la transforme en atout compétitif. La mise en place est facilitée par la taille des entreprises aux effectifs plus modestes, ces dernières se montrant plus réactives et plus enclines à intégrer rapidement la démarche dans leurs services.

Les PME sont les structures les plus pourvoyeuses d'emploi et d'opportunités de carrière. Encore faut-il qu'outre leurs résultats économiques, elles présentent un avantage concurrentiel face aux grandes structures pour attirer des nouveaux talents. Il semble qu'une RSE bien pensée, aux implications réelles et une communication efficace permettent aux PME de tirer leur épingle du jeu...

Les communications présentées dans le cadre de cet atelier se focaliseront, entre autres choses, sur la relation potentielle existante entre la mise en place d'une démarche RSE au sein de l'entreprise et la compétitivité de cette dernière.

Public cible

Responsables des CEDOC et des laboratoires de recherche en sciences de gestion

Enseignants-chercheurs en sciences de gestion

Doctorants en sciences de gestion

Professionnels et consultants

Types de contribution

Cette conférence est l'occasion d'innover dans la diffusion des recherches mais aussi dans sa structuration. Ainsi, en plus des propositions de communications, de tables rondes ou de panels d'experts, toute autre proposition visant l'avancement/consolidation des connaissances, ou des questionnements dans les champs liés à la PME peut être soumise au comité scientifique.

En plus de ces innovations en termes de diffusion des connaissances, les autres modes de contribution sont encouragés, à savoir : **communications** et **tables rondes**.

Les communications soumises peuvent présenter des résultats d'études empiriques, la proposition de nouveaux cadres conceptuels, une réflexion sur l'état des connaissances actuel. Deux types de communications sont acceptés : communications pour présentation seulement (7 pages maximum, y compris les notes de fin de document, la bibliographie et les annexes), et communications pour présentation avec soumission d'un article long (20 pages maximum, y compris les notes de fin de document, la bibliographie et les annexes).

Seules les communications avec article long pourront, si les évaluateurs jugent leur contribution significative ou originale, être soumises pour diffusion dans l'un des trois médias suivants: une des revues classées partenaires, un collectif; ou dans les actes de conférence.

Le corps de la **proposition de communication pour les recherches empiriques** doit comprendre trois sections. La première section présente la revue de littérature pertinente, l'objectif, la question de recherche principale et la contribution de la proposition. La deuxième section présente la méthodologie. La troisième présente les contributions pratiques potentielles, les résultats lorsqu'ils sont disponibles, les limites de l'étude ainsi que les pistes de réflexions pour les recherches futures.

Les références, les tableaux et les figures seront présentés à la fin du document.

La **proposition de communication de nature théorique/conceptuelle** devra comprendre une revue de littérature pertinente et une démonstration claire de sa contribution par rapport à la

littérature existante. Tout comme les propositions empiriques, les références, les tableaux et les figures devront être présentés à la fin de l'article.

Les propositions de **tables rondes** ou panels visent à réunir des experts reconnus dans leur domaine, qu'ils soient chercheurs, gestionnaires, militants, membres d'ONG ou représentants politiques et ce, autour d'une thématique importante et pertinente au domaine particulier de la PME.

En cas d'acceptation, les intervenants, en plus de partager leurs connaissances, analyses et expériences, seront invités à débattre et répondre aux questions de l'auditoire.

La proposition de table ronde résumée en 3 pages maximum, comprend trois sections. La première présente le titre, l'objectif et la pertinence de cette table ronde; ainsi qu'un exemple des questions autour desquelles débattront les participants. La deuxième section présente les participants (ceux-ci devront avoir préalablement indiqué leur accord), leurs coordonnées ainsi que la pertinence de chaque participant pour la table ronde – ici l'on veillera à préciser leur expertise sur le sujet. Finalement, la troisième section présente le déroulement anticipé de la table ronde tenant compte de sa durée de 90 minutes dont 30 minutes seront consacrées à des échanges avec l'auditoire.

Le responsable de chaque table ronde pourra soumettre une synthèse des échanges, synthèse qui, si les évaluateurs jugent sa contribution significative ou originale, pourra être soumise pour diffusion dans l'un des deux médias suivant : une des revues classées partenaires ou un collectif.

Le nom du fichier de toute soumission doit respecter la règle suivante : nom et la première lettre du prénom du premier auteur avec une extension doc ou pdf.

Calendrier des communications

A partir du 15 mars 2016 : Diffusion de l'appel à communications.

30 Juillet 2016 : Envoi électronique des intentions de communications (résumés).

30 Juillet 2016 : Envoi électronique de la proposition de table ronde ou de panel.

05 septembre 2016 : Réponse électronique de la décision du comité scientifique (communications et tables rondes)

1^{er} Novembre : Envoi de la communication complète par voie électronique.

Normes de présentation des communications

Pour l'ensemble des propositions, les auteurs devront respecter le format suivant :

1. Format A4 ou 8½ x 11 accepté
 2. Marges (supérieure, inférieure et latérales) de 2,5cm.
 3. Police : Times New Roman (12 points), interligne un et demi et justifié.
 4. la hiérarchie des titres ne dépassera pas 3 niveaux :
 - * niveau 1 : un chiffre (1. par exemple), titre en Times 12 gras et majuscules
 - * niveau 2 : deux chiffres (1.1. par exemple), sous-titres en Times 12 gras et petites majuscules
 - * niveau 3 : trois chiffres (1.1.1. par exemple), sous-titres en Times 12 gras
 5. Les pages numérotées seront sans en-tête ni pied de page.
- Toutes les propositions doivent comprendre les deux pages de présentation suivantes (celles-ci ne sont pas comptées dans le nombre de pages maximal)
- La première page, non numérotée, comprendra uniquement :
 - * le titre de l'article (Times 18 gras) ;
 - * le(s) nom(s) de(s) auteur(s) et leur affiliation (Times 14 gras) ;
 - * l'adresse postale et électronique, le téléphone et le fax de l'auteur à qui la correspondance doit être adressée (Times 12) ;
 - * un résumé à interligne simple d'environ 500 mots, contenant notamment l'objectif de la recherche, les éléments essentiels de son cadre théorique et méthodologique ainsi que ses principaux résultats (Times 12, justifié) ;
 - * un maximum de cinq (5) mots clés (Times 12).
 - La deuxième page ne doit contenir que le titre de l'article et le résumé ; elle ne doit pas mentionner le nom de l'auteur ou des auteurs.

Les auteurs sont priés d'utiliser les styles *MS Word* appropriés (notamment pour les niveaux de titres ou sous-titres : *Titre 1, 2, ...*), d'éviter l'utilisation de caractères gras ou en italique, de ne pas souligner les titres, de limiter le nombre de notes (qui seront le cas échéant renvoyées en bas de page) et d'insérer les tableaux et figures dans le texte aux bons endroits.

À la suite de l'article, on fera successivement apparaître :

1. les références bibliographiques, par ordre alphabétique des auteurs
2. les éventuelles annexes désignées par des lettres.
3. Les tableaux et figures doivent être intégrés dans le texte, avoir un titre et être appelés dans le texte.

4. Les notes nécessaires seront mises en bas de page.
5. Les références dans le texte doivent être citées en mettant entre parenthèses les noms des auteurs et l'année de la référence. Les références ou citations de papiers non publiés sont à éviter.
6. Les références seront listées en fin d'article, sur une page séparée intitulée « Références », selon le standard suivant :

Pour un article:

Campbell, J.L. (2007), “Why should corporations behave in socially responsible ways? An institutional theory of corporate social responsibility”, *Academy of Management Review*, Vol. 32 No. 3, pp. 946-67.

Pour un chapitre dans un ouvrage :

Kurucz, Elyzabeth, Colbert, Barry A., Wheeler, David. 2008. “The business case for corporate social responsibility”, In Crane, A., McWilliams, A”, Matten, D., Moon, J., Siegel, D.S. (Eds.) *The Oxford Handbook of Corporate Social Responsibility*, Oxford University Press, p.83-112.

Pour un livre:

Carroll, A. (2007), “Corporate social opportunity”, in Visser, W., Matten, D., Pohl, M. and Tolhurst.

Toutes les soumissions sont à adresser à :

Email:

Communications.entrepreneuriat@groupeiscae.ma

Procédure d'évaluation

Les textes seront évalués de manière anonyme par au moins deux chercheurs considérés, à partir des mots-clés, comme des experts par le comité scientifique de la conférence. Les auteurs sont invités, sous peine de rejet de leur proposition, à s'assurer que le contenu de leur texte ne permet pas leur identification.

Les évaluations seront renvoyées aux auteurs selon les dates indiquées plus haut. Quatre situations pourront se présenter :

1. Acceptation sans modification ;
2. Acceptation moyennant modifications mineures ;
3. Acceptation moyennant modifications majeures ;
4. Rejet.

Envoi des versions finales

Pour être publiée dans le programme ou les actes de colloque, la version finale du texte en format doc, rtf ou pdf doit absolument être rédigée **en français ou en anglais**. Elle devra être envoyée par courrier électronique au comité scientifique à l'adresse mentionnée ci-dessus **au plus tard le 1^{er}Novembre 2016**. Après cette date, la publication d'un texte dans les actes de la conférence ne pourra être garantie. En cas de révision, les auteurs sont priés d'indiquer clairement sur une feuille séparée, à l'attention du conseil scientifique, les modifications apportées.

Comité Scientifique

Professeur	Affiliation
Rachid M'Rabet	Professeur de l'Enseignement Supérieur, Directeur du Cycle Doctorale, Groupe ISCAE
Faouzi BRITEL	Professeur de l'Enseignement Supérieur, Groupe ISCAE
Ahmed AZIRAR	Professeur de l'Enseignement Supérieur, Groupe ISCAE
Ouaffa Ghannam	Professeur de l'Enseignement Supérieur, Groupe ISCAE
Mustapha EL BAZE	Professeur de l'Enseignement Supérieur, Ex-Groupe ISCAE
Karim CHARAF	Professeur Habilité à Diriger la Recherche, Groupe ISCAE
Abdelmounaim BELALIA	Professeur Habilité à Diriger la Recherche, Groupe ISCAE
Mohamed SABAR	Professeur Habilité à Diriger la Recherche, Groupe ISCAE
Siham MEKNASSI	Professeur Assistant, Groupe ISCAE
Nezha BOURQUIA	Professeur Assistant, Groupe ISCAE
Karim AARAB	Professeur Assistant, Groupe ISCAE
Amine ZENJARI	Professeur Assistant, Groupe ISCAE
Yasmina BENNIS BENNANI	Professeure, Faculté des Sciences Juridiques, Economiques, et Sociales – Université Hassan II
Abdellatif KOMAT	Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et Economiques (Université Hassan II)
Nabil BENCHEKROUN	Directeur de l'ENCG de Casablanca
Abdelmajid IBENRISSOUL	Professeur ENCG de Casablanca
Mohamed ADASKOU	Professeur à l'Université Ibn Zohr « Agadir » Membre de l'AIREPME
Salah KOUBAA	Professeur à la Faculté des Sciences Juridiques et Economiques (Université Hassan II) Membre de l'AIREPME
Claude SAVARD	Professeur Chercheur, LAVAL
Hassan EL ASRAOUI	Enseignant Chercheur, IESEG
Catherine DEMANGEOT	Enseignant Chercheur, IESEG
Alain BURLAUD	Enseignant, CNAM
Bernard COLLASSE	Enseignant, Université Paris-Dauphine

Comité d'organisation

Pour le Groupe ISACE

Mme Nada BIAZ	Directrice Générale du Groupe ISCAE
<u>ENSEIGNANTS</u> M. Tarik EL MALKI M. Abelmounaim BELALIA M. Adil BAMI Mme Siham MEKNASSI Mme Nezha BOURQUIA	<u>Cadres Administratifs</u> MLLE. Samira ALAOUI Mme. Soumia Yahia MELLE. Touria AIT KADI M. Yasser OUGZOULI M. Mohamed RIAD

Pour le Groupe ISM

Amadou DIAW	Président du Groupe ISM
<u>ENSEIGNANTS</u> <i>en cours</i>	<u>Cadres Administratifs</u> <i>en cours</i>

Frais de participation

- ✓ 100 euros pour les Enseignants-Chercheurs.
- ✓ 50 euros pour les Doctorants.

Pour tout renseignement concernant ce colloque contactez :

Mme Ilham FAIZ
ifaiz@groupeiscae.ma